

Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire des Samedis Musicaux de Chartres le 25 avril 2026 à 10h30 à la Médiathèque de Chartres

25 adhérents sont présents ou représentés

INTRODUCTION

Alain Genuys, président :

Remercie en préambule :

- Les membres du bureau qui donnent de leur temps, de leur compétence et de leur énergie, avec générosité, joie et motivation,
- Les bénévoles, et tous les adhérents, qui continuent à être présents à nos côtés (et être adhérent c'est un peu plus que de bénéficier du tarif réduit aux concerts, c'est un engagement qui peut évoluer dans le temps)
- L'ancienne présidente, Garance Arnaud, absente aujourd'hui, qui s'est dévouée aux SMC intensément pendant plus d'un an, ainsi qu'Yvonne Naïdja avant elle, en exprimant son souhait d'être à la hauteur de ce qu'elles ont transmis,
- La médiathèque qui nous accueille dans ce bel auditorium,

Remercie également nos soutiens sans lesquels rien ne pourrait se faire :

- La ville de Chartres (subvention et mise à disposition de salles),
- Le CDEL (subvention et imprimerie),
- La ville de Dreux (subvention et mise à disposition de salle et gestion billetterie au théâtre),
- La ville de Lucé (mise à disposition de salle),
- Le crédit mutuel (agence de Nogent-Le-Roi, mécénat),
- sans oublier le fidèle Didier de Royer, photographe et graphiste,
- sans oublier non plus les émissions régulières « Par ici les Sorties » d'Yvonne Naïdja Wiegmann sur Radio Grand Ciel.

*** Composition actuelle du bureau**

Sylvie Forhan, vice-présidente, secrétaire, programmation

Béatrice Saez-Manzanares, trésorière

Didier Kropp, numérique, communication

Francine Loisel, programmation

Valérie Lester, secrétaire adjointe

Claude Forhan, trésorier adjoint, gestion adhésions

Étienne Bresson

Charles de Lamberterie

Dominique Rousseau

François Cornu (festival carré d'as) : démissionnaire

Alain Genuys, président, communication, programmation

* Avec un temps disponible limité encore pour l'instant, le nouveau président dit son ambition de donner **quelques orientations nouvelles** aux SMC mais sans vouloir bousculer en quoi que ce soit cette belle association de plus de 70 ans (ce qui est une grande responsabilité).

A savoir :

- raisonner en saison entière plutôt qu'en année civile,
 - améliorer l'identité des SMC pour qu'ils soient mieux identifiés,
 - développer des partenariats et une communication un peu modernisée,
 - garder une bonne ambiance au sein du bureau directeur (donnée importante et essentielle pour la vie sereine d'une association comme la nôtre !)
 - et bien sûr garder le cap des « musiques de chambre » dans une vision assez large.
- Il propose aussi de scinder en deux temps - et pour la première fois cette année - ce qui se faisait avant en un seul : l'assemblée générale proprement dite d'une part, et la présentation de saison d'autre part.

** À noter, un peu à part concernant les concerts 2025 :

- Le concert du duo Nefeli à Maintenon, en équilibre autonome avec entrée gratuite et subvention dédiée (Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « Arts en Scène »)
- Le concert exceptionnel de Jean-Claude Pannetier, décidé très très tard (durant l'été 2025, après l'AG de fin juin, pour un concert prévu début octobre), avec un modèle financier propre (au profit de l'ACAT), et générant de nouvelles obligations imprévues pour les bénévoles. Après discussion il a été finalement décidé d'« y aller », par fidélité à un long compagnonnage avec cet artiste et dans le cadre de bonnes relations avec la ville qui ouvrait le théâtre pour ce concert.

BILAN MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Sylvie Forhan, vice-présidente, secrétaire :

Retour sur les concerts 2025

Samedi 8 février

Pour célébrer le millénaire de la crypte de la cathédrale de Chartres, nous avons choisi de faire venir au **Musée des Beaux-Arts** la Schola de la Sainte-Chapelle sous la direction de Brigitte Lesne. Pour l'occasion, la chapelle du Musée s'est faite écrin pour magnifier la musique vocale de Claudin de Sermisy et ses contemporains, autour de la **Messe Ad Placitum**.

Menée par Brigitte Lesne, fondatrice de l'ensemble en 2020, la jeune **Schola de la Sainte-Chapelle** a permis aux auditeurs d'entrer dans un univers de beauté, de pureté, de paix.

Tout y était : subtile harmonie des voix qui se fondent, précision des attaques et des fins de phrase, qualité du phrasé et des nuances, alternance des voix d'hommes et de femmes, ou des voix solistes et du chœur à quatre voix.

Délicatement réglée par le tintement de cloches cristallines, une mise en espace jamais figée permettait de varier les plans visuels et sonores, dans une sorte de délicat ballet où la liturgie prenait pleinement sa place.

Profondément émus par la beauté de cette musique et la qualité de cette restitution, les auditeurs ont fait un triomphe à ce jeune chœur.

Dimanche 23 mars

Au temple protestant à Chartres, c'était place à la harpe ! Ou plutôt aux harpes, avec le **duo Néféli**, dans leur programme « **Opéra et moi... Émoi** ».

Timor Sluchin et **Agnès Peytour** ont permis à un public nombreux (il y avait salle comble) de découvrir la sonorité particulière de ces magnifiques instruments qu'on n'a pas l'habitude d'entendre seuls.

En présentant les œuvres jouées, instaurant un réel dialogue avec un public curieux d'en savoir davantage sur le jeu et la facture de ce bel instrument, les deux harpistes virtuoses ont fait chanter les grands airs d'opéras italiens, leurs quatre mains volant sur les cordes, et ont offert au public un moment de grâce avec leur interprétation de Porgy and Bess.

Samedi 14 juin au Théâtre de Dreux

Dimanche 15 juin à l'Église St-Aignan à Chartres

Dans un programme **In Furore** presque uniquement consacré à Vivaldi, les instrumentistes et la chanteuse de **l'Escadron volant de la Reine**, ensemble spécialisé dans la musique baroque, ont redonné vie à l'atmosphère musicale de Venise au XVII^e siècle.

Alternant pièces instrumentales et vocales peu connues, souvent courtes, les musiciens ont apporté leur profonde musicalité et leur virtuosité à la retranscription de chacune de ces pages.

Leur belle écoute réciproque a su mettre chacun en valeur dans ce répertoire jubilatoire, tantôt frémissant, tantôt exalté. Un très beau moment de musique !

Dimanche 28 septembre, la Collégiale Saint-André à Chartres accueillait en ses murs **Vittorio Forte** pour un récital de piano autour de la musique inspirée aux compositeurs par l'Amérique, ou plutôt par « **les Amériques** ». La générosité de l'artiste, sa présentation des compositeurs et de leurs œuvres, son jeu virtuose et sensible ont entraîné le public à travers les Etats-Unis où nous avons croisé Gershwin, Earl Wild et Rachmaninov. Au Brésil, nous avons rencontré Villa-Lobos. Nous avons fait route avec Alfonso Leng, Manuel Ponce, Carlos Guastavino, Ernesto Lecuona ; tous nous ont fait découvrir leur pays, du Chili à Cuba, en passant par le Mexique et l'Argentine.

Un magnifique voyage en musique, du jazz à la musique populaire, entre nostalgie et passion, dans un tourbillon de rythmes et de mélodies qui nous ont mis les oreilles et le cœur en joie.

Mardi 7 octobre, le théâtre de Chartres affichait complet avec le récital de Jean-Claude Pennetier qui faisait ses adieux à son public et à ses amis d'ici et d'ailleurs, et qui avait tenu à ce que ce concert soit au profit total de l'ACAT.

Ce fut une soirée magique à plus d'un titre. D'abord par la personnalité même de l'artiste, qui semblait tisser un lien avec chacun des spectateurs, s'adressant à la salle avant de jouer puis quand il était au piano. Ensuite, par la qualité d'écoute du public, artistes, hommes de foi, sculpteurs, simples mélomanes, compositeurs, réunis à travers la musique dans un superbe moment de rencontre et de partage.

Enfin, par ses qualités mêmes, par la grâce de son toucher, sa merveilleuse sensibilité et la qualité de son phrasé, Jean-Claude Pennetier a fait des Scènes d'enfants de Schumann et des Pièces pour Clavier de Brahms un sommet d'émotion. Deux Nocturnes de Chopin et la Sonate opus 111 de Beethoven terminaient ce concert, dans une apothéose musicale qui ouvrait sur l'ailleurs.

Avec le **festival Carré d'As**, Les Samedis musicaux de Chartres ont pu convier le public à deux très beaux concerts.

* **Samedi 29 novembre, au théâtre de Dreux**, nous avons découvert un violoncelliste de 15 ans, **Miho Pascal**, qui vient d'entrer au CNSM de Paris dans la classe d'Edgar Moreau. Accompagné au piano par François Cornu – créateur de ce Festival – Miho a témoigné d'une profonde sensibilité musicale dans la Sonate de Beethoven ou les Pièces-Fantaisies de Schumann, et montré une très belle maîtrise de son instrument.

Angelina Natal lui succédait au piano. Agée de 18 ans, étonnante de maturité musicale, éblouissante de technique et littéralement habitée par la musique, elle a partagé avec beaucoup de passion son amour pour son instrument. Après la Sonate « Les adieux » de

Beethoven et la Sonate-Fantaisie de Scriabine, sa Toccata de Prokofiev lui a valu un tonnerre d'applaudissements. Après un premier rappel et le Silence de la forêt de Dvorak par Angelina, un second bis réunissait les deux jeunes artistes : dans le Largo de la Sonate de Chopin, le piano se faisait velours pour dialoguer avec le violoncelle dans une magnifique complicité.

***Dimanche 30 novembre au Musée des Beaux-Arts à Chartres**, toujours dans le cadre de Carré d'As, la salle à l'italienne accueillait deux jeunes talents... et trois instruments ! Les deux jeunes musiciens – **Guillaume Florès** à l'alto, **Paul Wiener** à l'alto et au violon – nous ont fait voyager à travers les siècles, dans un programme peu banal allant de Biber à Gart Knox, en passant par Mozart, Bach, Mozart, Penderecki, Benjamin. Nous avons pu découvrir un univers sonore où la musique des XX^e et XXI^e siècles prenait une large part. Alto seul, deux altos, violon seul, alto et violon, autant de combinaisons qui ont ravi le public un peu surpris parfois par une écriture contemporaine qui offre à écouter autrement, mais qui ont entraîné les auditeurs dans une ronde musicale extrêmement intéressante, menée avec jubilation par deux musiciens inspirés.

Alain Genuys :

Autres informations 2025 concernant la communication

- Un **nouveau site internet** mis en service en décembre 2025. Qu'on a voulu plus simple, plus moderne, plus lisible, plus informatif. Merci à Didier Kropp pour l'énorme travail fourni.
- Un **nouveau format de lettres d'informations** à partir de septembre 2025, plus graphique, plus actuel, et plus accrocheur, allant à l'essentiel, avec l'espoir de faire venir du public et de bien relayer l'information.
- **Abandon de la vente du programme au public** ce qui était une longue tradition aux SMC au profit d'un programmes plus simple donné à tous et réalisé bénévolement.
- Des **publications le plus régulièrement possible sur les réseaux sociaux.**

> Le Site, les lettres d'infos, les publications réseaux sociaux, ont également une dimension de communication institutionnelle à ne pas négliger, même si on n'en mesure pas les effets immédiats : cela offre un retour d'image à nos partenaires (institutionnels et autres) qui valorise leur soutien et les encourage à poursuivre à nos côtés.

– **Participation au salon des associations de Chartres**, les 6 et 7 septembre 2025.

* peut aider à trouver de nouveaux publics et de nouveaux adhérents,

* cela permet aussi un temps d'échange avec d'autres associations,

* c'est aussi l'occasion de se retrouver et de partager un moment entre adhérents.

Merci à tous ceux qui ont aidé au montage, au démontage et à la présence permanente sur tout un week-end (en particulier Béatrice, Garance et Christian, Sylvie et Claude, Didier, Dominique...)

BILAN FINANCIER 2025

Béatrice Saez-Manzanares, trésorière :

I- Résultats

L'exercice 2025 enregistre un bénéfice de **6 830,63 €** (2024 : bénéfices 9 258,58€)

BILAN 2025 - Samedis Musicaux de Chartres			
ACTIF		PASSIF	
Immobilisations		Capitaux propres	
Matériel spécialisé	1 187,42	Report à nouveau	22 652,32
Amortissement	-1 187,42	Résultat net	6 830,63
S/total immobilisations	0,00	Total situation nette	29 482,95
		Provisions	
		Provisions pour charges	2 936,68
Créances			
TVA déductible	223,36		
TVA à régulariser	460,88		
Charges constatées d'avance	1 562,54	Produits constatés d'avance	228,09
Disponibilités			
caisse	0,00		
Livret Bleu	24 864,69		
Crédit Mutuel	3 361,79		
Crédit Agricole	2 182,47		
S/total disponibilités	30 408,95		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	32 645,72		
		TOTAL PASSIF	32 645,72
TOTAL	32 645,72	TOTAL	32 645,72

SAMEDIS MUSICAUX DE CHARTRES - COMPTE DE RESULTAT ANNEE 2025				
	Année 2025	A-1 2024	Année 2025	Année 2024
60 604001 - accord piano	80,00 €	1 062,00 €	701 Ventes de programmes	345,16 € 495,99 €
6043 Achat : impression sérigraphie		667,00 €		
605000 - telephone		122,11 €	706 Recettes des concerts	11 464,93 € 9 528,20 €
606300 - petits matériels	215,00 €	122,29 €		
606401 - Fournitures administratives	92,99 €		740 Subventions	
61 613 Locations piano	730,00 €		740300 - CDEL	3 000,00 € 5 000,00 €
613 Locations : salles et matériel (verres)	695,48 €	126,23 €	740410 Mairie de Chartres	7 500,00 € 7 500,00 €
613100 - abonnements logiciels	522,10 €	872,77 €	740420 Mairie de Dreux	2 500,00 € 3 100,00 €
615601 - maintenance web jc herbé	200,00 €		740600 Crédit Mutuel	500,00 € 500,00 €
615100 Assurances	303,22 €	290,76 €	740601 Région centre Loire	- € 2 500,00 €
62 620250 - facturages artistes	10 200,00 €	12 200,00 €	740602 Portes Euréliennes	- € 677,52 €
622100 - gardiennage	216,00 €	311,52 €	754 754000 - Dons et Collectes	40,00 € 2 660,00 €
622400 - maquettes	1 000,00 €		756 756000 - Adhésions	1 540,00 € 1 980,00 €
623000 - Information, publications, relati	218,65 €		768 Intérêts bancaires	440,97 € 356,90 €
624001 - Transport Piano	600,00 €		770 770000 - Produits exceptionnels	10 108,01 €
625001 - déplacements artistes	1 018,60 €	1 147,60 €	781 Reprise de provisions	409,84 €
62560 - repas artistes et benevoles	539,65 €	453,88 €		
625602 - Cadeaux Artistes	350,76 €	229,85 €		
625700 - Réceptions	310,63 €	716,70 €		
6260 626003 - timbres affranchissements		215,46 €		
626005 - forfait téléphone free	50,32 €	39,50 €		
627 Services bancaires et assimilés	77,06 €	46,77 €		
6411 Rémunérations des artistes (GUSO)	1 882,05 €	4 092,30 €		
645 URSSAF	788,19 €	1 637,85 €		
6516 651600 - sacem	304,75 €	1 137,05 €		
671 charges exceptionnelles	10 108,01 €	160,92 €		
6811 DAP / Immobilisations	104,98 €	174,96 €		
ss total Charges	30 608,44 €	25 827,52 €	ss total Produits	37 439,07 € 34 708,45 €
625 625101 - bénévoles	4 483,22 €	4 785,18 €	754 Abandon frais bénévoles	4 483,22 € 4 785,18 €
TOTAL 1. Charges	35 091,66 €	30 612,70 €	TOTAL 1. Produits	41 922,29 € 39 493,63 €
864 Personnel bénévole (2647 h/an)	36 900,00 €	34 110,18 €	864 Personnel bénévole (2647 h/an)	36 900,00 € 34 110,18 €
871 871000 - Prestations en nature	5 520,00 €		871 871000 - Prestations en nature	5 520,00 €
6812 Charges d'exploitation à répartir plus ex.		1 649 €		
TOTAL 2. Charges Exceptionnelles	42 420,00 €	34 110 €	TOTAL 2. Produits exceptionnels	42 420,00 €
TOTAL CHARGES 1+2	77 511,66 €	64 723 €	TOTAL PRODUITS 1+ 2	84 342,29 € 73 604 €
Trésorerie au 31.12.25 : 30 408,95€ (CA : 2 182,47€ - CM: 3 361,79€ - Livret B : 24 864,69€)			Résultat Net de l'Exercice	6 830,63 € 9 289 €
Trésorerie au 31.12.24 : 23 659,82€ (CA : 1 749,97€ - CM: 4 486,13€ - Livret B : 17 423,72€)				

II - Analyse financière : Charges (hors caritatif et hors bénévoles)

1 - Dépenses (a) : 20 501 € en 2025

Tableau hors concert exceptionnel caritatif

Frais concerts 18 624 €	Cachets et charges artistes 62,80%	contrats de cession	10 200 €	49,8%	12 870 €
		Guso	1 882 €	9,2%	
		Charges sociales	788 €	3,8%	
	Autres frais artistes 9,31%	Frais déplacements	1 558 €	7,6%	1 909 €
		cadeaux artistes	351 €	1,7%	
	Frais liés aux concerts 18,76%	locations + piano	2 321 €	11,3%	3 845 €
impression prog.			1 219 €	5,9%	
Sacem & autres			305 €	1,5%	
Frais de réception 311€	Frais de réception 1,52%	Frais de réception	311 €	1,5%	311 €
Frais de fonctionnement 1566 €	Fournitures administratives Frais postaux et bancaires Site Web- petit outil/logiciel 7,61%	Fourn bureau + assurances	396 €	1,9%	1 565 €
		Frais postaux	0 €	0,0%	
		Site Web	200 €	1,0%	
		Achat outillage et logiciel + immo	842 €	4,1%	
		Frais bancaires, Paypal et izettle	127 €	0,6%	

Les frais de concerts représentent **91 % de nos dépenses** ce qui démontre une fois de plus notre souci de rester conforme à une gestion vertueuse. La répartition des frais est globalement similaire aux années précédentes :

62.80% pour les artistes

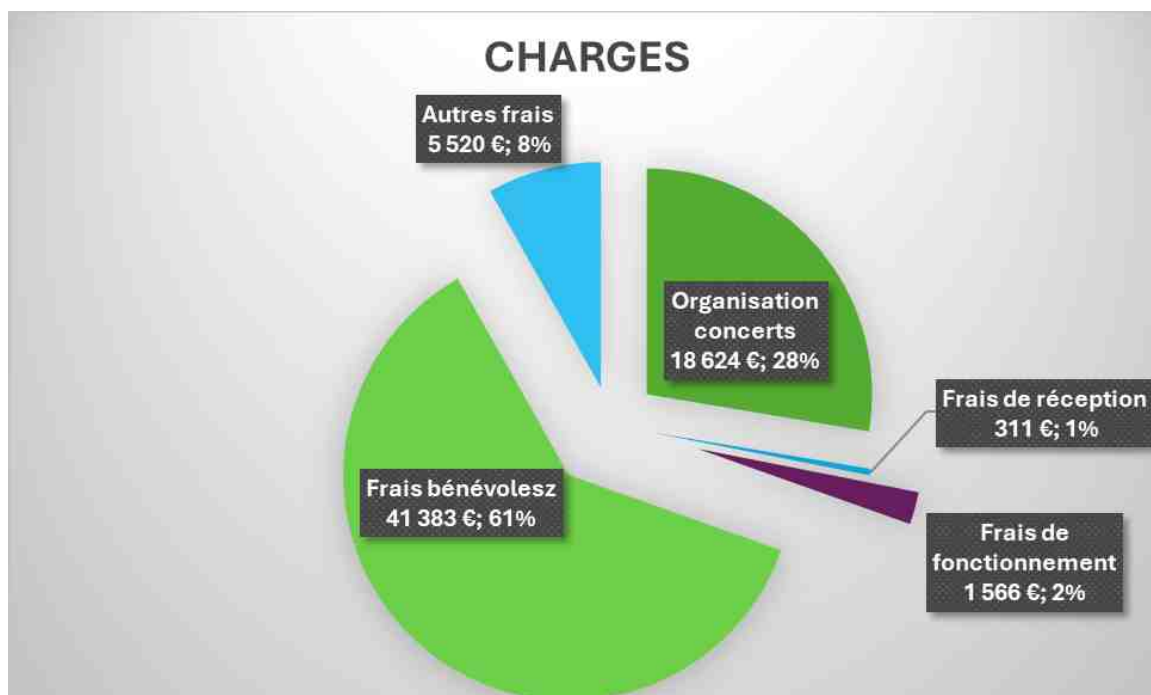
9.31% frais de déplacements des artistes

18.78% frais liés à la location du piano, de la salle (église St Aignan), à la Sacem

Le poste des frais de réception reste très limité (**1,52%**), il correspond aux pots que nous organisons à la fin des concerts, moments privilégiés de rencontre entre le public et les artistes.

Concernant les frais de fonctionnement (**7,61%**), ils sont contenus à minima comme chaque année, certains frais disparaissent comme les frais postaux, mais les frais pour le site internet ou les logiciels augmentent .

2. Dépenses (b) Valorisation du bénévolat : 46 903,22 € en 2025



Nous attirons l'attention sur un point essentiel : le maintien des frais de fonctionnement à une faible portion tient au fait que l'association ne rétribue pas ses membres ni ne les défraie de leurs dépenses. Cependant, depuis quelques années, il est recommandé aux associations de valoriser comptablement le bénévolat afin de mieux refléter l'impact financier qu'il représente.

Les abandons de créance sont le renoncement à remboursement de frais réellement engagés par les bénévoles. Cette année nous avons comptabilisé 6537 km pour 6 membres soit **4 483,22 €**.

La législation prévoit désormais un second poste : une estimation chiffrée du temps consacré par les bénévoles aux tâches organisationnelles et administratives. Nous avons donc calculé pour **36 900 €**.

Le chiffrage des Salles mises à disposition : **5 520 €** (quand le montant est connu et indiqué dans les conventions)

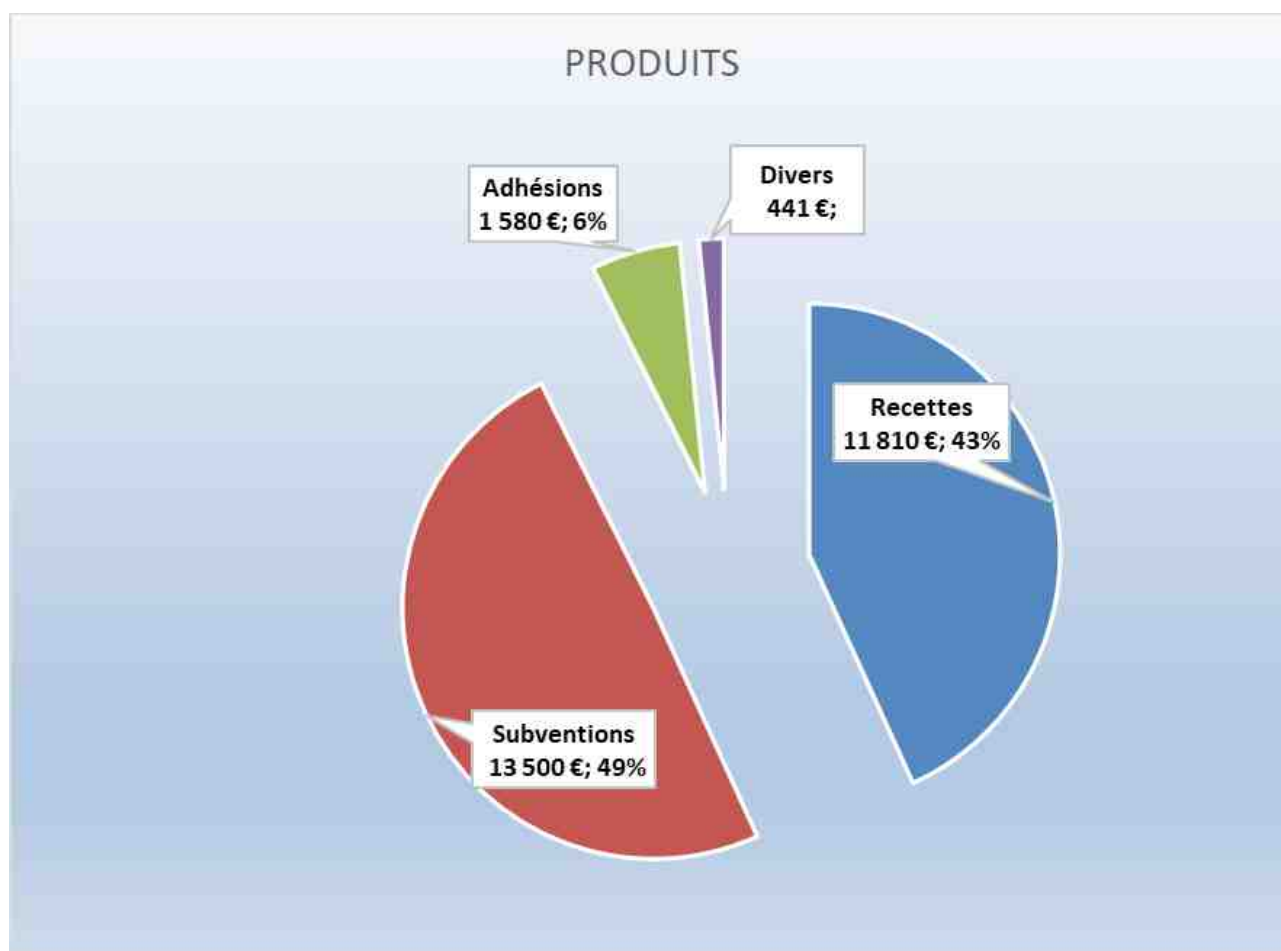
Nous n'avons pas encore étendu ce décompte à l'ensemble des activités exercées par les membres de l'association : transport et hébergement des artistes, logistique des concerts, publicité et distribution des flyers... intense activité et investissement pris en charge sans contrepartie.

Enfin nous n'oublions pas également de remercier notre fidèle photographe Didier de Royer

3. Total des Dépenses (hors caritatif) (a) + (b) : 20 500€+ 46 903€ (61 % des charges assumées par le bénévolat donc non facturées)

Le bénévolat est l'un des fondamentaux de la vie associative. Le fait de devoir le valoriser par une approche comptable nous a permis de constater que nos coûts de fonctionnement sont effectivement très vertueux. Par ailleurs, cette valorisation comptable démontre aux financeurs publics l'apport effectif et non négligeable que fournit l'association par rapport aux subventions demandées.

III - Analyse financière : Produits 27 331,06 € en 2025 dont 51% hors subventions



1. **Les recettes provenant des concerts : 11 810,09 €** (billetterie et ventes de programmes + 10 108,01€ en Produit Exceptionnel correspondant au concert caritatif de J.C. Pennetier)
Elles représentent cette année 43,21% de nos ressources.

2. **Les adhésions et dons : 1 580 €**

Ce poste constitue 5,78 % de nos ressources.

Nous avons totalisé **seulement 77 Adhérents en 2025 contre 99 en 2024**. Cette baisse d'adhésions semble perdurer car 2026 est en diminution également, mais les premiers concerts de 2026 montrent une très nette augmentation de la présence de non adhérents à nos concerts, ce qui augmente nos recettes.

Il est à noter que les adhésions qui permettaient de couvrir les frais de fonctionnement ne suffiront plus.

Nous avons également perçu **440,77 € d'intérêts** sur le placement du Livret Bleu (1,61%)

3. Les subventions : 13 500€

Les subventions sont le 1er poste essentiel de nos produits, elles représentent cette année 49,39 % de nos recettes bien qu'il y ait eu une baisse significative de 5 000€.

Nous sommes extrêmement reconnaissants aux villes de Chartres et Dreux et au Département d'Eure-et-Loir pour leurs contributions.

Depuis 2023, le Crédit Mutuel de Nogent-le-Roi nous accorde une subvention annuelle de 500 €, s'ajoutant à la liste de nos bienfaiteurs.

IV - Bilan de nos concerts en 2025

En 2025 nous avons eu neuf **concerts réalisés**, dont un concert à Maintenon avec entrée gratuite dans le cadre d'Art en Scène subventionné par le département ainsi que le concert caritatif de J.C. Pennetier au Théâtre de Chartres, ce qui représente **plus de 1 185 personnes**.

Globalement, si la fréquentation dépasse les 100 personnes, plusieurs concerts ont été limités par une jauge très faible comme au temple protestant ou au Musée des Beaux-Arts de Chartres

V - Conclusion

Tous les bénévoles de l'associations sont heureux d'avoir pu programmer, préparer, organiser neuf très beaux concerts, de styles différents qui ont attiré un nouveau public et ravi nos fidèles abonnés.

Les bons résultats pour la 2ème année consécutive nous confortent dans le désir de continuer nos efforts.

Un énorme travail de renouvellement de notre site informatique a pris beaucoup de temps à notre nouveau président Alain Genuys et notre responsable communication numérique Didier Kropp sur la fin d'année 2025.

Ce site internet rajeuni et modernisé nous permet pour l'année 2026 une meilleure visibilité auprès d'un public très largement agrandi

Nous réitérons notre gratitude aux villes de Chartres et Dreux, au Conseil Départemental d'Eure-et-Loir pour le maintien de leurs subventions, à la ville de Lucé et au Crédit Mutuel pour leur contribution.

Vote bilan moral / rapport d'activités 2025 > adopté à l'unanimité

(0 voix contre, 0 abstention)

Vote bilan financier 2025 > adopté à l'unanimité

(0 voix contre, 0 abstention)

PERSPECTIVES 2026

Sylvie Forhan :

Les concerts du premier semestre 2026

Samedi 17 janvier 2026 à Lucé, Centre culturel Edmond Desouches

C'est à un véritable grand écart musical que se sont livrés les musiciens de **Barocco Tango Trio**,

Salle Desouches, sur une scène magnifiquement mise en lumières, les trois musiciens de l'ensemble ont tissé une passerelle entre deux siècles de musique, de Bach à Piazzolla, grâce à la magie de trois instruments aux timbres qu'on n'a pas l'habitude d'entendre dans les compositions du Cantor de Leipzig !

Les trois mouvements de la Sonate n° 3 de Bach, écrite à l'origine pour viole de gambe et clavecin, servaient de fil conducteur à ce programme.

À travers des enchaînements audacieux mettant tour à tour en valeur chacun des trois instruments, la contrebasse de **Renaud Bary** se faisait continuo au son grave et ample, moelleux et velouté ; le violoncelle de **David Louwerse** chantait avec beaucoup de virtuosité et de musicalité ; le bandonéon de **Guillaume Hodeau** les accompagnait, tour à tour continuo chez Bach ou mélodie profondément émouvante chez Piazzolla.

Samedi 21 mars, pour célébrer le jour de la musique ancienne et l'arrivée du printemps, les Samedis Musicaux de Chartres ont accueilli le public **au Musée des Beaux-Arts** pour deux concerts consécutifs.

Dans l'écrin de la salle à l'italienne, l'ensemble **Alla francesca** a plongé les auditeurs dans un univers musical peu connu, celui du XV^e siècle. Enthousiasmé, le public a pu apprécier combien cette musique, qu'on pourrait penser à tort réservée à quelques musicologues, est en réalité très proche de nous par sa modernité.

Outre le répertoire, nous avons aussi découvert deux instruments qu'on entend peu : la harpe gothique et la vièle à archet.

À la direction de l'ensemble, Brigitte Lesne présentait les différentes pièces vocales et instrumentales, partageant avec nous son immense connaissance de cette musique, ses compositeurs, et le magnifique manuscrit cordiforme de Jean de Montchenu.

Par la qualité de leur interprétation, les trois jeunes chanteurs et les deux instrumentistes ont présenté de purs joyaux, ciselés avec une rare élégance et beaucoup de sensibilité.

Dimanche 26 avril au Théâtre de Dreux. Le **quintette Éko**. Si on connaît bien le quintette à vent (flûte, hautbois, clarinette, cor et basson) le quintette à anches (hautbois, saxophone, clarinette, clarinette-basse et basson) a une quarantaine d'années d'existence et son répertoire est en constante évolution.

Vous vous laisserez emporter par ce mélange surprenant des timbres et vous découvrirez une écriture musicale un peu particulière, grâce à des compositeurs qui écrivent pour cette formation.

Samedi 30 mai, le violoncelliste **Vincent Ségal** animera une masterclass au Conservatoire de Chartres avant de donner un concert « à la carte » **à la Collégiale St André**, dans une déambulation musicale entre improvisations et œuvres du répertoire selon le tirage au sort du public !

Alain Genuys :

Cette masterclasse se fait en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Chartres, à la suite d'un rendez-vous initié par les SMC avec la directrice du conservatoire le 7 mars 2025 (partenariat à prolonger les prochaines saisons)

Participation à « New Deal, rencontres professionnelles » à la Philharmonie de Paris en novembre 2025 avec des rendez-vous au format « speed-meeting » entre programmeurs et équipes artistiques. Nombreux contacts et rencontres à cette occasion pour des projets futurs y compris dès la prochaine saison.

AVANT-GOÛT SAISON 2026-2027

6 à 8 concerts prévus, bien équilibrés en répertoires, instrumentations, effectifs...

Quelques infos en avant-première :

- Le théâtre de Chartres nous rouvrira ses portes,
- Journée de musique ancienne le 21 mars (anniversaire de JS Bach),
- 2^e centenaire de la mort de Beethoven,
- Partenariat avec une autre saison musicale d'un département voisin (optimisation de budgets)

Ce devrait être une magnifique saison où chacun trouvera son miel !

Invitation à des retrouvailles prochainement avec les adhérents pour notre présentation de saisons où sera dévoilé le programme lors d'un moment convivial prévu en compagnie de nos partenaires et la présence d'artistes qui y seront programmés.

QUESTIONS DIVERSES

Avec vote :

Montant adhésion

Proposition de passer à 25 euros l'adhésion annuelle (actuellement 20 euros)
Supprimer les autres montants adhésion (donateur) mais encourager les dons défiscalisables.

Adhésion personnes morales non prévues aux statuts et gros manque à gagner sur la billetterie avec les tarifs adhérents proposés aux membres des associations partenaires > trouver un autre modèle de partenariat.

Proposition venant de la salle : garder un tarif adhésion couple à 40 euros

Vote **adhésion annuelle à 25 euros** : adopté à l'unanimité
(0 voix contre, 0 abstention)

Vote **adhésion annuelle couple à 40 euros** : adopté
(4 voix contre, 0 abstention > 21 voix pour)

Questions et informations diverses sans vote :

- **Salon des associations de Chartres** : on continue en 2026 ; appel aux bonnes volontés premier week-end de septembre (samedi 5 et dimanche 6). Inscription à valider avant le 30 mai auprès de la mairie.

- Arrêt du festival carré d'as au sein des SMC

Suite à un certain nombre d'interrogations soulevées par le bureau parmi lesquelles :

- vécu difficile du dernier concert à Dreux (complexité emploi mineurs, changement programme dernière minute, demande de refaire les contrats d'artistes, coût des voyages)
- difficulté à mobiliser les bénévoles 2 jours de suite

- quelle place pour des concerts « jeunes talents » payants dans une offre générale de spectacles qui évolue, quand par exemple le CRD de Chartres multiplie récemment les concerts gratuits au musée avec des grands élèves de niveau très avancés ?

Nous avons proposé à François Cornu de remettre les choses à plat, qu'il poursuive comme conseiller artistique jeunes talents au sein du bureau mais en acceptant quelques préconisations de notre part : maximum deux concerts répartis dans la saison (pas deux le même week-end), éviter les mineurs et ceux qui viennent de loin (plein de jeunes talentueux en région parisienne). Nous laisser gérer tout ce qui est budget, etc..

Après réflexion, François a préféré renoncer à ce nouveau format et choisi de démissionner du bureau à l'occasion de cette AG, et reprendre l'organisation de Carré d'as avec sa propre association.

Démission dont nous prenons donc acte aujourd'hui.

Il est précisé que nous ne renoncerons pas pour autant à proposer des concerts avec de jeunes et talentueux artistes. Mais cela ne se fera plus sous l'intitulé « festival carré d'as », comme nous nous y sommes engagés auprès de François.

Nouvelles formes de partenariats à prévoir.

Prévoir des rendez-vous avec d'autres associations pour échanges d'information et relais de communication dans l'intérêt mutuel des uns et des autres : UTL Maintenon, UCTL Chartres, conservatoires, festivals : Clavecins de Chartres ? Amis de l'orgue ? autres festivals et saisons géographiquement plus éloignés avec lesquels créer des synergies ?

Rappel **besoin de bénévoles** durant les événements.

Envisager **développement du mécénat**, appel à idées auprès des adhérents

Pour conclure :

Rendez-vous demain 26 avril après-midi pour le concert à Dreux,
Le mercredi 20 mai*1 fin de journée pour la présentation de saison
& le 30 mai soirée pour le dernier concert de la saison à Chartres !

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15

Fait à Chartres, le

Alain GENUYS
Président

Béatrice SAEZ-MANZANARES
Trésorière

Sylvie FORHAN
Vice-Présidente, secrétaire

1 Info postérieure à l'AG : la date du 20 mai pour la « présentation de saison » a finalement été reportée à la deuxième quinzaine de juin.